

17 fév 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 17 février 2023

## Mandat dans le cadre de l'objectif d'énergie renouvelable

Le Conseil des ministres a mandaté la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten pour lancer des discussions avec la Wallonie et la Flandre dans le cadre de l'accord de coopération entre l'État fédéral et les régions relatif au partage des objectifs belges climat et énergie pour la période 2021-2030.

Depuis 2021, la Belgique doit veiller à ce que la part d'énergie renouvelable dans sa consommation totale d'énergie atteigne au moins 13 %. En application de l'accord de répartition des charges conclu l'année dernière, l'État fédéral doit acheter des statistiques pour réaliser sa contribution à l'objectif belge en matière d'énergie renouvelable pour 2021. Ce faisant, il donne la préférence à un achat intra-belge de statistiques auprès des Régions flamande et wallonne, plutôt qu'à l'achat de statistiques auprès d'un autre État membre.

Le Conseil des ministres a mandaté la ministre de l'Énergie pour négocier et trouver un accord concernant le transfert statistique avec la Région wallonne et la Région flamande.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
[info@vanderstraeten.belgium.be](mailto:info@vanderstraeten.belgium.be)

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
[stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be](mailto:stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be)

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
[jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be](mailto:jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be)

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
[andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be](mailto:andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be)